

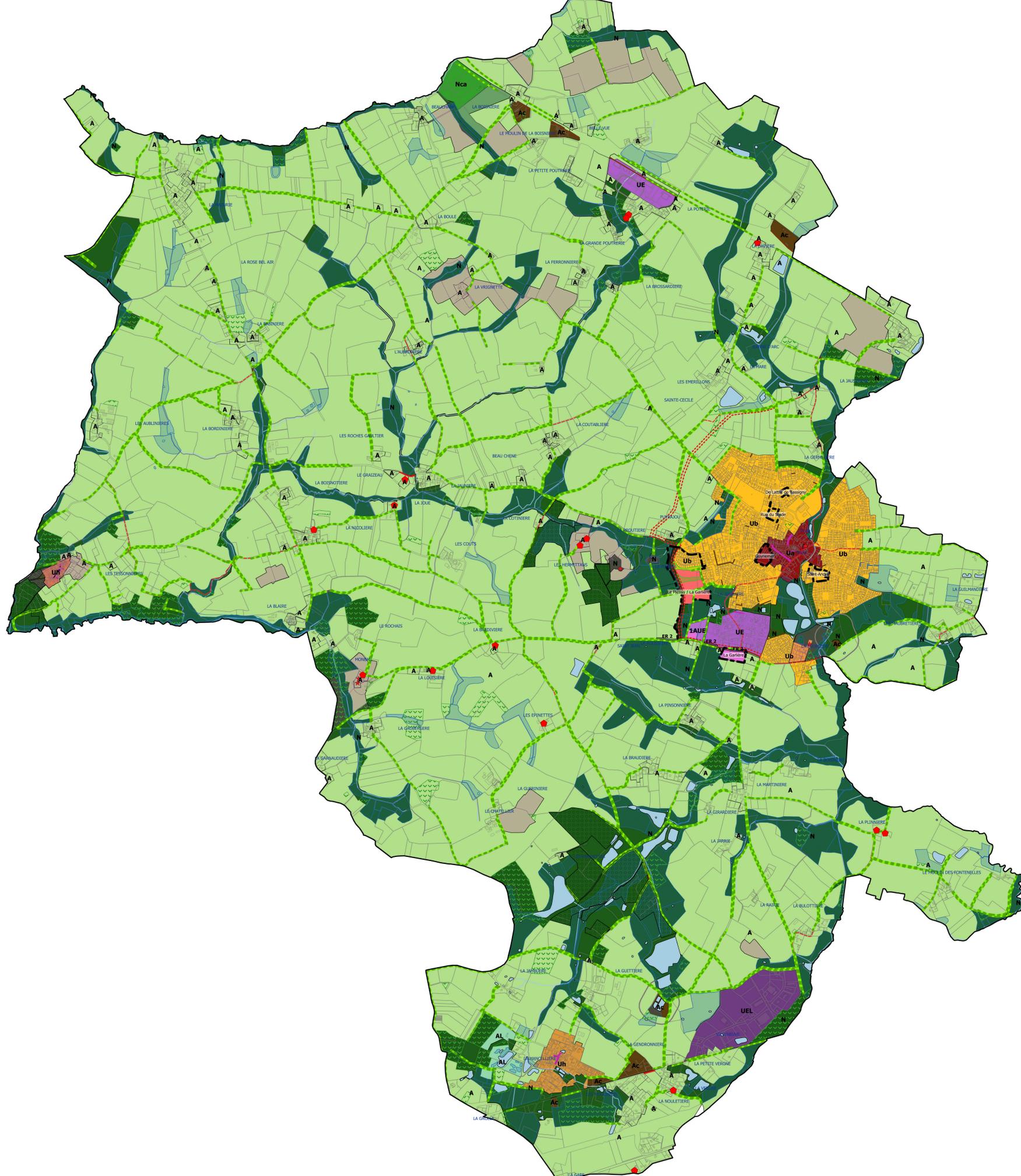
PLAN LOCAL D'URBANISME



Plan de zonage
Planche commune
Echelle 1/12 000

Vu pour être annexé à la délibération du bureau communautaire du 21 mars 2024 approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Thierry GANACHAUD
5ème Vice-président



Légende

- Zones urbaines**
- UA - centre bourg
 - UB - zone urbaine mixte
 - UH - villages constructibles
 - UE - zones d'activités économiques (La France et La Garière)
 - UEL - zone d'activités de La Landette
- Zones à urbaniser**
- 1AUB - futur secteur d'habitat
 - 1AUE - extension de la zone d'activités de La Garière
- Zones agricoles**
- A - zone agricole
 - Ac - secteurs d'activités en zone agricole (STECAL)
 - AL - secteurs de loisirs en zone agricole (STECAL)
- Zones naturelles**
- N - zone naturelle
 - Nca - exploitation carrière de la Boisière
 - Ncas - stockage carrière de la Boisière
 - Ninf - infrastructures et ouvrages liés au Plessis

Éléments complémentaires au zonage

- ★ Bâtiments repérés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Granges mutables au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés
- Haies à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Boisements à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espaces boisés classés (EBC) au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Cheminement à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Zone inondable Jaunay
- Zones humides
- Marges de recul
- Servitude d'alignement de voirie (EL7)
- Accès interdits
- Tracé indicatif du projet de contournement
- Secteurs couverts par une OAP
- Zones non aedificandi
- Périmètres de protection sanitaire (100 m)
- Sites archéologiques
- Cours d'eau identifiés au titre de la Police de l'Eau
- Mares ou plans d'eau inventoriés
- Espaces naturels, non constructibles, liés à l'aménagement du Plessis

Liste des emplacements réservés du PLU

N°	INTITULE	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
1	Mise à l'alignement des voies dans le village des Tessonnières	Commune	192 m²
2	Aménagement routier en accompagnement de l'urbanisation de La Garière	Commune	6 870 m² environ



0 0.5 1 km